

Image not found or type unknown



Le bail au nom de mon exmari ne touche donc pas les apl

Par **laety06**, le **22/04/2008** à **10:31**

bonjour voila j'ai un gros gros pb j'étais séparée avec mon mari il avait donc son appart et moi le mien avec nos enfants on a essayé de se remettre ensemble j'ai donc lâché mon appart pas de chance ça n'a pas marché il est donc parti de l'appart en me laissant car il savait que vu que je ne touche que le RMI il aurait été impossible pour moi de nous reloger j'y habite donc depuis août et paie le loyer mais ne peut pas toucher les apl car le bail est au nom de mon ex c'est vraiment dur pour moi alors que j'ai droit à 400 euros d'apl les fins de moi sont très très dures et de plus mon assistante sociale ne peut même pas m'aider question alimentaire tant que le nom du bail ne sera pas changé pour cela il faudra que je refasse un dossier de plus depuis peu je vis avec un homme la caf me donne donc d'arrêter mon rmi car il travaille depuis mars je voudrais savoir si j'arrive à changer le bail si je peux le faire débuter depuis début août pour pouvoir toucher les apl en retard svp aidez-moi car je n'y connais rien merci